

ב"ה

Les mémoires
de
la Rabbanit Hanna ע"ה

épouse de
Rabbi Lévi Its'hak Schneerson
et mère
du Rabbi de Loubavitch

זצוקלה"ה נבג"ם זי"ע

*« Quelques souvenirs des dernières années de mon mari,
Rabbi Lévi Its'hak Schneerson, dont la mémoire est une bénédiction »*

Feuillet N° 10



KEHOT PUBLICATION SOCIETY
770 Eastern Parkway / Brooklyn, NY 11213
5772 • 2011

Avant-Propos

Nous publions ici le dixième recueil des mémoires de la Rabbanit 'Hanna Schneerson, mère du Rabbi, qui sont, selon sa propre expression, « quelques souvenirs des dernières années de mon mari, dont la mémoire est une bénédiction », depuis Tsom Guedalya 5708 jusqu'à la fin de l'année 5723.

Le texte qui est publié ici est celui du manuscrit, rédigé en yiddish par la Rabbanit, puis traduit dans la Langue sacrée, avec des notes et des références, qui ont été ajoutées en bas de page, comme l'explique, par le détail, l'avant-propos du premier recueil.

Puisse D.ieu faire que cet ajout à la diffusion des sources de la 'Hassidout à l'extérieur hâte la délivrance véritable et complète, par notre juste Machia'h, très prochainement.

*Editions Otsar Ha 'Hassidim,
Veille du Chabbat Vayéchev 5772,
Brooklyn, New York,*

Célébration du mariage à Yekatrinoslav, sans les mariés

J'ai fait une pause, dans ma rédaction et je n'ai rien écrit, depuis un certain temps déjà. C'est aujourd'hui le 14 Kislev 5709, l'anniversaire du mariage de notre fils Mena'hem Mendel et de son épouse Moussya, auxquels D.ieu accordera une longue vie. Ce jour me rappelle aussi la grandeur de mon mari, dont la mémoire est une bénédiction.

Ce fut en 1928. Une très forte campagne anti religieuse était alors menée, bien que quelques synagogues subsistaient encore et qu'il existait, officiellement, une communauté juive religieuse. En revanche, les partis juifs de gauche n'existaient déjà plus, à l'époque.

A ce moment-là, la moitié de notre maison nous avait déjà été confisquée. Il ne restait, à notre disposition, que trois pièces. La plus large partie de la maison avait, bien entendu, été donnée à nos nouveaux « voisins ». Les mariés n'étaient pas avec nous⁽⁹³⁾, mais nous voulions nous réjouir également, au jour de leur mariage⁽⁹⁴⁾. Il était impossible de louer une salle, à l'époque⁽⁹⁵⁾.

Notre voisin était un ingénieur, qui ne pouvait pas supporter le comportement orthodoxe de notre maison. A l'époque, de nombreuses personnes venaient encore écouter les discours 'hassidiques et prendre part

(93) On verra, à ce propos, dans le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot Kodech, à partir de la page 203, la lettre du 6 Kislev 5689, qui dit : « Reçois ma bénédiction du fond de mon cœur et de l'intériorité de mon âme, à l'occasion de ton mariage, avec *Mazal Tov*. En ce saint Chabbat, on t'appellera à la Torah. Dans cette Parchat Vayétsé, est décrit le mariage de Yaakov et de ses épouses. Or, on constate que le père et la mère de Yaakov n'étaient pas physiquement présents, lors de son mariage. Yaakov était allé là où se trouvaient celles qui lui étaient destinées. Malgré cela, son union a été très fructueuse. Ne sois donc pas soucieux, parce que ton père et ta mère ne sont pas physiquement présents à ton mariage. Nous sommes avec toi par notre cœur et par notre esprit. En la matière, la distance géographique ne constitue nullement une interruption. Nous sommes véritablement avec toi. Nous t'accordons notre bénédiction, de même qu'à ton épouse. Que D.ieu te bénisse. Réjouissez-vous et soyez heureux, le jour de votre mariage, avec *Mazal Tov*, en un moment bon et fructueux, pour l'éternité. Tes parents, ton père et ta mère, qui sont profondément attachés à toi en leur âme, verront tout cela et ils se réjouiront avec vous, oralement, par une grande fête, dans cette grande joie et ils concevront de vous beaucoup de satisfaction et de plaisir véritables ».

(94) On consultera, également sur ce point, le Likouteï Lévi Its'hak, à la même référence, qui dit : « Réjouissez-vous donc, au jour de votre mariage, avec *Mazal Tov*, en un moment bon et fructueux, pour l'éternité. Tes parents, ton père et ta mère, qui sont profondément attachés à toi en leur âme, verront tout cela et ils se réjouiront avec vous, oralement, par une grande fête, dans cette grande joie ».

(95) Le texte reviendra sur ce point par la suite.

aux réunions 'hassidiques, pendant les fêtes. Cet homme avait donc établi une séparation tranchée entre les deux parties de la maison, afin que sa partie soit totalement indépendante de la nôtre.

Quand ce voisin entendit, d'une certaine source de la ville, que nous avions l'intention d'organiser une certaine fête, à l'occasion du mariage, il abattit l'un des murs, ouvrant ainsi une porte d'accès entre sa maison et la nôtre, il reprit tous ses meubles et il s'en alla, mettant sa maison à notre disposition pour tout le temps nécessaire. C'est ainsi que nous avons disposé d'un endroit large pour célébrer cette fête. En effet, la plus grande pièce de la maison se trouvait dans la partie qu'il nous avait fallu donner au voisin.

Nous avons envoyé des invitations⁽⁹⁶⁾ et toute la ville a saisi cette opportunité pour nous faire part de ses sentiments et du respect que tous éprouvaient envers mon mari. Son influence morale était si grande que la fête ne prit pas la tournure d'une joie personnelle, mais bien celle d'une manifestation religieuse.

De nombreux invités sont venus des villes voisines. En outre, il y avait, bien entendu, les membres de notre famille. Nous avons reçu plusieurs centaines de télégrammes⁽⁹⁷⁾. A cette soirée de fête que nous avons organisée chez nous, ont participé des représentants de la communauté centrale de la région et chaque synagogue, en particulier, était représentée par l'un de ses membres⁽⁹⁸⁾. En fait, toutes ces synagogues étaient considérées comme des petites communautés indépendantes. Nombre de ces hommes sont venus avec leur épouse.

(96) On verra, à ce propos, dans le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot Kodech, édition de 5764 et suivantes, à la page 439, la lettre du 5 Tévet 5689, qui dit : « Nous ne sommes parvenus à imprimer des lettres d'invitation que peu de temps avant le mariage. Nous n'avons donc pas eu le temps de les envoyer à nos connaissances se trouvant dans d'autres endroits. En outre, de nombreuses adresses nous manquaient. Ici-même, beaucoup d'invitations n'ont pas été envoyées, par manque de temps. Malgré cela, le soir du mariage, notre maison était pleine, d'une extrémité à l'autre et, si elle avait été plus grande, les présents auraient été encore plus nombreux ».

(97) On consultera, sur ce point, dans le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot Kodech, à la page 440, la même référence, qui dit : « D'après mon calcul, les messages qui t'ont été spécifiquement adressés, d'ici et des autres endroits, ont atteint plusieurs centaines. Tu ne sais pas de qui ils émanent et, encore à ce jour, nous en recevons, de différents endroits, qui te sont adressés à l'occasion de ton mariage, émanant de personnes qui pensaient que nous-mêmes, nous nous y étions rendus ».

(98) Dans le Likouteï Lévi Its'hak, à la même référence, il est dit : « une grande joie et un bonheur apparaissaient sur les visages de pratiquement tous les secrétaires des maisons d'étude d'ici, des autres responsables communautaires et des membres importants ».

Tout cela se passa, il ne faut pas l'oublier, dans une période en laquelle tout contact avec les dirigeants religieux, ou, selon l'expression russe, les « prêtres du culte » était proscrit. On pouvait perdre son travail à cause d'une faute aussi grave, mais la communauté est passée outre au danger. De nombreux médecins et des juristes honorables, qui occupaient des postes importants à l'Ispolkom⁽⁹⁹⁾ ou à la municipalité, ont pris part à notre joie et ils ont passé toute la nuit dans notre maison⁽¹⁰⁰⁾.

Des télégrammes dans la Langue sacrée

Le service du télégraphe a travaillé spécialement, ce jour-là, pour nous apporter tous les télégrammes de bénédiction qui nous parvenaient. Pendant deux jours, l'autorisation fut même accordée de recevoir des télégrammes dans la Langue sacrée⁽¹⁰¹⁾, alors qu'à l'époque, il était déjà strictement interdit de se servir de cette Langue.

De manière naturelle, nous-mêmes, nous écrivions dans la Langue sacrée⁽¹⁰²⁾ et nous avons reçu les adresses dans cette Langue. L'instruction a même été donnée que tous les télégrammes adressés à Schneerson, en relation avec le mariage, ne soient pas soumis à la censure.

Tout ceci se passa à une époque en laquelle un Rav avait peur de marcher librement dans la rue, tant la suspicion avec laquelle il était considéré était forte. De façon générale, il est impossible de décrire, par écrit, l'ambiance de réunion 'hassidique qui régnait, cette nuit-là.

(99) L'organe du pouvoir exécutif local, en Union soviétique.

(100) Dans le Likouteï Lévi Its'hak, à la même référence, il est dit : « la joie était immense, tout au long de la nuit, avec des instruments de musique et des danses, jusqu'aux lueurs de l'aube ».

(101) Dans le Likouteï Lévi Its'hak, à la même référence, il est dit : « la poste elle-même était sous pression, ce jour-là, par le nombre des messages, dans la Langue sacrée et dans la langue du pays ».

(102) Dans le Likouteï Lévi Its'hak, à la même référence, il est dit : « parmi les nombreux messages qui sont arrivés pour toi, je souhaite réellement que tu conserves le mien, qui comprend cent un mot, car il a été écrit du fond de mon cœur et de l'intériorité de mon âme. Je t'en joins une copie, car il a été rédigé dans la Langue sacrée. Tu le garderas pour de longs jours, des années bonnes et agréables. Je demande à Dieu, béni soit-Il, que tout ce qui y est écrit s'accomplisse pleinement en vous, avec tout ce qui est bien pour vous, en tous vos jours ».

La danse des Rabbanim

En plus de notre peine évidente, parce que nous étions empêchés de prendre part à la joie du mariage de notre fils aîné, il y avait, dans l'atmosphère de notre maison, le sentiment que nous n'étions pas prêts de le revoir. Et, notre nostalgie était grande⁽¹⁰³⁾ ! C'était une situation qu'il est impossible de décrire, une peine à la fois générale et personnelle.

Mon mari a dansé avec son beau-père⁽¹⁰⁴⁾ et son frère⁽¹⁰⁵⁾, qui se trouvent maintenant l'un et l'autre dans le monde de la Vérité. Nous ne pensions pas réunir trente personnes, à cause de l'ambiance terrible qui régnait à l'époque. Concrètement, trois cent personnes étaient présentes.

Les Rabbanim dansèrent pendant un long moment, durant lequel tous les présents les regardaient, sans pouvoir retenir leurs larmes. Telle était la joie qui régnait alors.

Au matin, lorsque le jour s'était clairement levé, tous les participants regagnèrent leur travail. Pour ainsi dire, mon mari les avait élevés vers un autre monde, grâce à l'influence qu'il exerçait sur eux. Nul ne voulait penser au lourd tribut qu'il pourrait avoir à payer pour s'être approché de mon mari et pour avoir pris part à cette réunion 'hassidique.

Je me rappelle qu'après leur départ, le docteur Barou'h Motshkin et le petit-fils de Rav Its'hak El'hanan, qui était avocat, m'ont dit qu'ils n'avaient jamais vécu une telle nuit de leur vie et qu'ils n'oublieraient jamais cette réunion 'hassidique ! Cet homme avait une telle force morale ! Et, les Juifs les plus pieux, les jeunes comme les vieux, les 'Hassidim en particulier, tous partageaient leur sentiment !

(103) On verra, à ce propos, dans le Likouteï Lévi Its'hak, Iguerot Kodech, à la page 276, la fin de la lettre de la veille du Chabbat Ha Gadol 5692, qui dit : « j'ai un tel désir de vous voir, vous que j'aime, à un point qu'il m'est impossible de décrire ».

(104) Le grand Rav Meïr Chlomo Yanovski, dont la mémoire est une bénédiction, Rav et directeur de la Yechiva de Romanovski, puis de Nikolaïev. Il était l'un de ceux qui étudiaient, en permanence, auprès du Rabbi Maharach, l'un de ses 'Hassidim et, par la suite, un 'Hassid du Rabbi Rachab. Il quitta ce monde le 23 Elloul 5697.

(105) Le grand Rav Chmouel Schneerson. Deux lettres qu'il écrivit au Rabbi et à son épouse, la Rabbanit, dans lesquelles il décrit la joie du mariage, à Dniepropetrovsk, sont imprimées dans le recueil Mi'htaveï 'Hatouna, publié par les éditions Kehot, en 5759, à partir de la page 21. Elles seront également citées, par la suite, dans le texte.

Mon mari était satisfait de ce respect et de cette confiance, c'est ce que l'on peut dire. Tout le monde juif, en Russie, dans tous les domaines concernant le Judaïsme, s'adressait à lui. Il en fut encore ainsi pendant les dix années suivantes, chaque fois avec une réussite accrue, à l'échelle de la vie communautaire, dans les conditions qui régnaient, à l'époque, jusqu'en 1939, l'année de son arrestation.

Le président de l'Ispolkom⁽⁹⁹⁾ a dit ceci, une fois, à un médecin que nous connaissions, avec tant de rancœur que nous en avons-nous-mêmes été inquiets :

« Imaginez-vous cela ! Le mariage a été célébré à l'étranger. Les mariés se trouvaient loin d'ici. Or, cet homme a fait tant d'impression ! Il a un tel pouvoir que, chaque fois qu'il nous formule une requête, nous ne pouvons rien lui refuser, bien qu'il s'agisse toujours de religion. Sommes-nous trop permissifs envers lui ? Il n'y avait pourtant là qu'une joie personnelle. Pourquoi avons-nous permis qu'il lui donne de telles dimensions, alors que nous n'autorisons pas trois Juifs à se réunir pour des motifs religieux ? ».

Ces derniers mots ont effrayé le médecin et nous-mêmes, nous n'étions pas réellement tranquilles, en entendant tout cela.

* * *

3 Chevat 5709,

Second soir du Séder en exil

Il aurait été judicieux que mon mari décrive lui-même cette période-là, avec tous les événements qu'il a alors vécus. S'il l'avait fait, ses descriptions auraient eu un contenu beaucoup plus riche. Il aurait apporté un éclairage beaucoup plus intense sur ces moments importants, afin que leur souvenir demeure à jamais.

Mais mon mari refusait de consacrer même un seul instant à ce qui n'avait qu'une importance secondaire, selon sa propre expression. Il écrivait beaucoup et il le fit pratiquement jusqu'au dernier instant de sa vie⁽¹⁰⁶⁾. Il écrivait chaque fois qu'il avait de quoi écrire et sur quoi écrire, c'est-à-dire du papier et de l'encre.

(106) Le texte reviendra sur ce point par la suite.

Il était toujours absorbé par ses pensées, concentré sur une certaine notion. On pouvait voir qu'il souhaitait partager ses pensées avec quelqu'un, mais il ne pouvait le faire et il rédigeait donc ses pensées par écrit. Je ne sais pas si ces écrits sont encore entiers, là où je les ai laissés.

Je vais donc tenter de continuer à écrire, dans la mesure de ce que je pourrais. Voici donc de quelle manière nous avons célébré ce second Pessa'h. L'invité que nous avons eu la première année⁽¹⁰⁷⁾ avait, depuis lors, été rejoint par sa famille et il n'était donc pas avec nous. Avant cela, un autre exilé était arrivé dans le village, un propriétaire terrien originaire de Roumanie, qui appartenait, chez lui, à la catégorie la plus haute de la bourgeoisie.

Quand les forces soviétiques⁽¹⁰⁸⁾ avaient conquis l'endroit, ils avaient séparé cet homme des membres de sa famille, comme à leur habitude et ils l'avaient exilé en Asie centrale. Il avait été transféré d'un endroit à un autre et il avait tant souffert qu'il était difficile de reconnaître que cet homme n'avait pas erré sur les chemins tout au long de sa vie. Il craignait D.ieu et il était un érudit de la Torah. La Cacherout était très importante pour lui et il a donc été invité chez nous pendant toute la fête de Pessa'h, de même que chaque Chabbat et chaque fête, pendant tout le temps que nous avons passé là-bas.

J'ai fait la connaissance de cet homme, pour la première fois, un soir, quand le magasin de pain allait fermer. J'ai supplié, très prudemment, pour que personne ne s'en aperçoive, que l'on me donne un kilogramme du pain restant. Mais, je n'avais pas l'audace nécessaire pour maintenir fermement ma demande d'obtenir ce pain. Cet homme, qui, de par le passé, avait été le dirigeant efficace de grandes affaires, a alors retrouvé quelques-unes de ses forces du passé et il a demandé du pain, avec humilité. Quand on le lui a donné, on m'en a donné également.

Cette fois-là, comme la fois précédente, je me suis occupée de tous les besoins de la fête. J'ai apporté la Matsa Chemoura avec moi. Je me suis procurée de quoi faire du feu, pour la cuisson, ce qui, de fait, n'était pas une petite affaire. Et, j'ai donné à la chambre un aspect de fête, dans toute la mesure du possible.

(107) Comme le texte l'indiquait au préalable.

(108) Ceci fait vraisemblablement allusion à la conquête, par les soviétiques, en 5700 (1940), de la Bessarabie, qui est actuellement devenue la Moldavie, mais qui appartenait encore, à l'époque, à la Roumanie.

Nous disposions de tout ce qui était nécessaire pour célébrer le Séder. Nous avions du véritable Maror, en plus de Maror de la vie, que nous goûtions en permanence. En effet, mon mari s'était procuré ce vrai Maror chez un Kazakh pieux, après lui avoir expliqué pourquoi il en avait besoin.

Nous avons soigneusement recouvert la fenêtre afin qu'il soit impossible de voir, depuis la rue, ce qui se passait dans la maison. Mon mari et l'invité ont lu la Haggadah à voix haute et ils en ont discuté les explications, car ce Juif de Roumanie était un érudit de la Torah. Derrière la fenêtre, il y avait des voyous qui nous imitaient en se moquant, conformément à leur habitude(107), mais c'est une « nuit de protection » et nous n'y avons donc prêté aucune attention, ce soir-là.

Les prières ont eu lieu dans notre pièce, en l'absence d'un quorum de dix personnes. Nous ne disposions que d'un seul Sidour.

Pendant les jours de la fête, nous n'avions pas besoin de prendre place dans la file d'attente, pour recevoir du pain et nous n'avons eu aucun contact avec notre entourage. En revanche, il était impossible d'échapper à l'émargement, dans les bureaux du N.K.V.D. Comme d'habitude, mon mari endura de grandes souffrances du fait de la nécessité de signer. Ceci ne renforça pas, outre mesure, pour lui, la joie de la fête.

C'est donc de cette façon que mon mari a célébré un Pessa'h en prison et qu'il célébrait son second Pessa'h en exil.